

Rapport du conseil communal du 25 octobre 2023 à 17.00 heures

Absent excusé : François Hurt, conseiller

Conformément à l'article 19bis de la loi communale modifiée, François Hurt a donné une procuration de vote à Sam Serres.

Séance publique

1. Approbation des plans de gestion 2024 du triage forestier de Rosport-Mompach.

Le préposé forestier Luc Etringer présente les plans de gestion 2024 du triage forestier de Rosport-Mompach.

Le plan de gestion pour la forêt soumise au régime forestier prévoit des dépenses de 524.000,00 € et des recettes à hauteur de 594.000,00 €.

Le plan de gestion pour activités connexes prévoit des dépenses de 75.000,00 € et aucune recette.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les plans de gestion 2024 de la forêt communale.

2. Nouvelle fixation du prix de vente du bois de chauffage.

Le conseil communal fixe à l'unanimité des voix les prix de vente du bois de chauffage à partir du 1^{er} janvier 2024 comme suit :

- 1) Prix de vente du bois de chauffage par stère de chêne, hêtre ou charme : 80,00 € T.T.C.
- 2) Prix de vente du bois de chauffage par mètre cube de chêne, hêtre ou charme aux gens qui débitent eux-mêmes le bois attribué par le service forestier (« Selbstwerber ») : 60,00 € T.T.C.
- 3) Quantités maximales
 - a) La quantité annuelle du bois de chauffage vendu par stère de chêne, hêtre ou charme est limitée à 8 stères par ménage.
 - b) La quantité annuelle du bois de chauffage vendu par mètre cube de chêne, hêtre ou charme aux gens qui débitent eux-mêmes le bois attribué par le service forestier (« Selbstwerber ») est limitée à 10 mètres cube par ménage.
 - c) Les quantités annuelles reprises sous a) et b) ne sont pas cumulables.
- 4) La vente du bois de chauffage est réservée aux ménages de la Commune de Rosport-Mompach.

3. Aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Moersdorf.

1. Approbation du devis.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le devis au montant de 81.500,00 € T.T.C. dressé en date du 18 septembre 2023 par le service technique communal et visant l'aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Moersdorf, rue « Am Enneschten Flouer » (remplacement de l'aire de jeux existante).

2. Vote d'un crédit au budget 2023.

Comme aucun crédit n'est prévu au budget 2023 pour les travaux prémentionnés, le conseil communal sollicite à l'unanimité des voix un nouveau crédit de 82.000,00 € à charge de l'article 4/810/221313/23013 « Aménagement d'une nouvelle aire de jeux à Moersdorf » et diminue en contrepartie le crédit prévu à l'article 4/810/221313/99001 « Aménagement des aires de jeux ».

4. Travaux d'infrastructures à réaliser dans le cadre du PAP « Rue Laangefeld » à Osweiler – approbation d'un devis supplémentaire.

En date du 8 mars 2023, le conseil communal a approuvé le projet et le devis au montant de 403.850,00 € T.T.C. (part communale) concernant les travaux d'infrastructures à réaliser dans le cadre du plan d'aménagement particulier « Rue Laangefeld ». Lors de l'exécution des travaux, il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires, notamment de remplacer la canalisation d'eaux mixtes entre les regards 6571CA211 et 6571CA217 dans la « Rue de Dickweiler » à Osweiler. Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix le devis supplémentaire au montant de 63.800,00 T.T.C. dressé par le bureau d'ingénieurs-conseils BEST S.à r.l. et concernant les travaux d'infrastructures à réaliser dans le cadre du PAP « Rue Laangefeld » à Osweiler.

5. Modification d'un lotissement de terrains à Born.

En date du 23 novembre 2022, le conseil communal a approuvé le lotissement d'un terrain sis à Born, au lieu-dit « Im Gerstfeld » en quatre lots distincts, ceci en vue de la construction de quatre logements à coût modéré dans la rue « Neie Wee » à Born. Or, il s'est avéré que le plan de lotissement contient une erreur au niveau de l'indication du domaine public communal. Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la modification du lotissement de terrains voté dans sa séance du 23 novembre 2022 et prévoyant le lotissement du terrain en six lots distincts (au lieu de quatre lots).

6. Décision concernant la vente aux enchères de matériaux communaux.

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de procéder à l'aliénation de certains matériaux et véhicules communaux moyennant une vente aux enchères via la plateforme « Zoll-Auktion ».

7. Approbation d'une convention dans le cadre d'un lotissement de terrains à Rosport.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix la convention conclue en date du 18 octobre 2023 entre le collège des bourgmestre et échevins et Eldin Hodzic relative au lotissement de terrains à Rosport, au lieu-dit « Rue Henri Tudor », approuvé par le conseil communal dans sa séance du 23 novembre 2022 et visant la construction de trois maisons unifamiliales en bande.

8. Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les décomptes de travaux extraordinaires suivants :

Dénomination des travaux	Total des devis approuvés	Montant du décompte
Système d'information géographique (GIS)	Pas de devis voté au conseil communal	57.413,33 €
Développement d'une application mobile	Pas de devis voté au conseil communal	22.521,33 €
Remise en état et équipement des logements mis à disposition des réfugiés ukrainiens	Pas de devis voté au conseil communal (urgence)	142.841,47 €
Travaux extraordinaires aux chemins ruraux en 2021	538.500,00 €	364.451,34 €
Construction d'un bâtiment de graduation à Born	394.147,85 €	59.142,93 € (projet non réalisé)
Construction d'une canalisation pour eaux pluviales dans le cadre du PAP « Momperwee » à Herborn	Pas de devis voté au conseil communal	72.956,97 €
Remise en état : logements à coût modéré (35 et 43, Route d'Echternach à Rosport)	284.476,78 €	289.281,01 €
Séchère Schoulwee (Mompach)	45.000,00 €	9.430,47 €
Aménagement d'un parking dans la rue Duerfstrooss à Born	120.000,00 €	127.709,14 €
Aménagement de divers chemins vicinaux	136.890,00 €	167.923,16 €
Installation d'un système de surveillance du réseau d'eau potable	37.440,00 €	37.285,47 €
Remise en état : Bâtiments communaux (ancien préscolaire Steinheim)	149.249,77 €	153.814,67 €
Réaménagement de la zone de loisirs (Camping Born et Rosport)	Pas de devis voté au conseil communal	635.088,45 €
Musée Tudor : Acquisitions et remise en état	Pas de devis voté au conseil communal	69.356,02 €
Remise en état de l'ancienne école à Rosport	7.272.139,10 €	468.119,23 € (projet non réalisé)

9. Nomination de membres dans les différentes commissions consultatives communales.

Le conseil communal fixe à l'unanimité des voix le nombre des membres des différentes commissions consultatives communales comme suit :

- 1) Commission communale du vivre-ensemble interculturel : 11 membres + 2 conseillers ;
- 2) Commission de la voirie rurale : 11 membres + 2 conseillers ;
- 3) Commission de l'environnement et des transports en commun : 11 membres + 3 conseillers ;
- 4) Commission du sport, de la culture et des loisirs : 11 membres + 3 conseillers ;
- 5) Commission des bâtisses : 11 membres + 3 conseillers.

Le conseil communal nomme, par vote secret, les membres suivants dans les différentes commissions consultatives communales :

Commission communale du vivre-ensemble 11 membres + 2 conseillers
1) BACHIR Nadir
2) BIZAU Mihaela
3) BOHLER Rita
4) FRANTZEN Jean-Louis
5) HENX Brigitte
6) KERSCH Linda
7) KNEISSIG Detlef
8) LIMA Lionel
9) PETERS Gilles
10) ROSATO ép. BINTZ Maria
11) poste vacant
12) CONRAD Tom, conseiller
13) HESSE Reiner, conseiller

Commission de la voirie rurale 11 membres + 2 conseillers
1) BAUER Kathy
2) CLASSEN Louis
3) ERNZER Georges
4) FRANTZEN Jean-Louis
5) LIMA Lionel
6) RECKINGER Marie-Jeanne
7) SCHAAF Daniel
8) SCHILTZ Fernand
9) STAUDT Jules
10) VALDAGNO Marco
11) poste vacant
12) HURT François, conseiller
13) LEONARDY Tom, conseiller

Commission de l'environnement et des transports en commun 11 membres + 3 conseillers
1) ALFTER-FEYEN Nadine
2) ALFTER Roby
3) BAUER Kathy
4) BOHLER Rita
5) BOSSELER Pascal
6) ERNZER Georges
7) HOELTGEN Marc
8) KERSCH Linda
9) MULLER Emile
10) PETERS Gilles
11) ROSATO ép. BINTZ Maria
12) BARTZ Léa, conseillère
13) HURT François, conseiller
14) SERRES Sam, conseiller

Commission du sport, de la culture et des loisirs 11 membres + 3 conseillers	
1) ALFTER-FEYEN Nadine	
2) BEFFORT Antoinette	
3) BOHLER Rita	
4) BRESER Pol	
5) BRUIJN Marcel	
6) ERNZER-ROOB Liz	
7) HESSE-GANGOLF Nicole	
8) LAUX Josiane	
9) RECKINGER Marie-Jeanne	
10) SCHILTZ Gilbert	
11) WEBER-REIS Carole	
12) CONRAD Tom, conseiller	
13) HOFFMANN-GROSCH Alix, conseillère	
14) KOEPP Michel, conseiller	

Joseph Schoellen quitte la séance.

Commission des bâtisses 11 membres + 3 conseillers	
1) BAUER Kathy	
2) BERMES Claude	
3) ERNZER-ROOB Liz	
4) GIRST Aly	
5) KINNEN Sven	
6) MULLER Emile	
7) RIES Josiane	
8) SCHMIT Georges	
9) STAUDT Jules	
10) STEIN Martine	
11) WEBER-REIS Carole	
12) HURT François, conseiller	
13) KOEPP Michel, conseiller	
14) SERRES Sam, conseiller	

10. Désignation d'un représentant au conseil d'administration des sociétés anonymes « Wandpark Burer Bierg » et « Windpower S.A. ».

Le conseil communal désigne, par vote secret, Joseph Schoellen, conseiller, comme représentant de la Commune de Rosport-Mompach au conseil d'administration des sociétés « Wandpark Burer Bierg S.A. » et « Windpower S.A. ».

11. Transactions immobilières.

1. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition de plusieurs parcelles sises à Moersdorf, aux lieux-dits « Florberg » et « Im Acker ».

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un acte de vente dressé par Maître Max Welbes en date du 27 septembre 2023 entre le collège des bourgmestre et échevins et

les consorts Dostert, aux termes duquel ces derniers déclarent vendre à la commune les parcelles suivantes sises à Moersdorf moyennant un prix de vente total de 4.800,00 € :

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
631/2139	Florberg	terre labourable	7,30 ares
631/2140	Florberg	terre labourable	7,30 ares
1102/1619	Im Acker	terre labourable	4,70 ares
1159/1102	Im Acker	terre labourable	4,70 ares
Total			24,00 ares

L'acquisition est réalisée pour des raisons d'utilité publique, notamment dans l'intérêt de la renaturation des parcelles concernées.

2. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition de deux parcelles sises à Born, au lieu-dit « Auf Schohs ».

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un acte de vente dressé par Maître Max Welbes en date du 27 septembre 2023 entre le collège des bourgmestre et échevins et Françoise Degros et Gisèle Trierweiler, aux termes duquel ces dernières déclarent vendre à la commune deux parcelles sises à Born moyennant un prix de vente de 8.336,00 € :

Numéro cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
526	Auf Schohs	forêt	26,10 ares
526/2	Auf Schohs	forêt	26,00 ares
Total			52,10 ares

L'acquisition est réalisée pour des raisons d'utilité publique, notamment dans l'intérêt de l'agrandissement de la forêt communale.

12. Décision concernant l'exercice du droit de préemption.

Le conseil communal renonce à l'unanimité à son droit de préemption concernant la vente de la parcelle cadastrale n° 707/2619 sise à Moersdorf, au lieu-dit « Am leweschten Flouer ».

13. Confirmation de plusieurs règlements d'urgence de circulation.

Le conseil communal confirme à l'unanimité des voix :

- le règlement d'urgence temporaire édicté par le collège des bourgmestre et échevins en sa séance du 11 octobre 2023 ayant pour objet la réglementation de la circulation routière à l'occasion de travaux au réseau de canalisation dans la « Rue de Dickweiler » à Osweiler (durée : à partir du 12 octobre 2023 jusqu'à la fin des travaux, durée prévisible : 3 semaines) ;
- le règlement d'urgence temporaire édicté par le collège des bourgmestre et échevins en sa séance du 18 octobre 2023 ayant pour objet la réglementation de la circulation routière à l'occasion de travaux de reconstruction d'un mur de soutènement le long du chemin rural « RO05 » à Rosport (durée : à partir du 18 octobre 2023 jusqu'à la fin des travaux, probablement fin de l'année 2023).

14. Décision de principe concernant la résiliation de la convention « Landakademie ».

Les communes de Mompach et Rosport ont adhéré au projet « Landakademie » en 2012. Ce projet a pour objet la promotion de la formation dans le contexte général de la vie en milieu rural. Or, la Commune de Rosport-Mompach forme une sorte d'îlot à l'est du pays, alors que la plupart des cours promus par la « Landakademie » se déroulent à l'ouest et au

nord du pays. Par ailleurs, l'acceptance du projet n'est pas assez grande dans la commune afin de justifier la participation annuelle à hauteur de 1,15 € par habitant. Au vu de ce qui précède, le conseil communal marque à l'unanimité des voix son accord de principe quant à la résiliation de la convention « Landakademie » au 31 décembre 2023.

15. Approbation de plusieurs contrats de concession.

Tom Conrad n'est pas présent pour ce point de l'ordre du jour.

Conformément à l'article 20 (intérêt direct) de la loi communale modifiée, Reiner Hesse, conseiller, quitte la salle de séances avant que le conseil communal passe à la discussion et au vote sur l'objet en discussion.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix plusieurs contrats de concession accordant une sépulture de familles aux différents cimetières communaux.

16. Allocation de subsides extraordinaires.

Le conseil communal alloue à l'unanimité des voix les subsides extraordinaires suivants :

Bénéficiaire	Objet du subside	Montant
FC Victoria Rosport	Subside supplémentaire à hauteur de 400,00 € par mois pour le nettoyage des vestiaires à Rosport et à D-Ralingen, septembre à décembre 2023	1.600,00 €
Jugend Pompjeeën Gemeng Konsdref	Organisation d'un camp régional pour jeunes sapeurs-pompiers de la région Est du 22 au 27/07/2024	500,00 €

17. Prise de connaissance de statuts.

Le conseil communal prend connaissance des statuts de l'association « Mompecher Fräschen a.s.b.l. » qui a son siège dans la commune.